

Grand Poitiers Communauté urbaine

EMPLOI

Un ou Une Instructrice des autorisations d'urbanisme - Patrimoine

POSTULER AVANT LE **15 SEPTEMBRE 2024**

Direction Générale Adjointe Transition écologique
Direction Urbanisme Habitat Foncier

Cadre d'emplois des catégories B territoriaux
À temps complet

Publié le 01 août 2024

Filière : Administrative

Catégorie : B

Les atouts d'une métropole sans ses inconvénients ! C'est ainsi que l'on peut positionner Grand Poitiers dans le paysage de la Nouvelle-Aquitaine.

Une qualité de vie indéniable grâce à la proximité de la campagne, un enthousiasme ressenti par tous grâce à la présence de 28 000 étudiants dans des établissements d'enseignement supérieur d'excellence (Sciences Po, ENSMA, Université de Poitiers...), une innovation constante d'acteurs économiques investis ou prêts à se lancer, un patrimoine roman reconnu de tous, un dynamisme culturel et associatif créateur de liens, un attrait touristique indéniable avec en fer de lance le Futuroscope... impossible de lister tout ce qui fait de Grand Poitiers un territoire où il fait bon vivre, bon étudier, bon entreprendre ! Et tout ça à seulement 1h30 de Paris et de Bordeaux.

Grand Poitiers Communauté urbaine, ce sont 40 communes qui s'engagent résolument dans la transition écologique et solidaire de leur territoire, le renouvellement des modes de déplacement axés sur les mobilités douces et actives, le déploiement de nouvelles solidarités entre les communes et entre les habitants, dans le soutien inconditionnel à toutes les innovations économiques, sociales et sociétales, dans une nouvelle forme de démocratie dans laquelle chacun a sa place.

Pour décliner ce projet en acte, Grand Poitiers s'entoure de femmes et d'hommes qui ont à cœur de mettre leurs compétences, leurs idées, leur motivation au service de la collectivité, et recrute :

Un ou Une Instructrice des autorisations d'urbanisme - Patrimoine

Pourquoi ce poste pourrait vous intéresser ?

- Un environnement stimulant où vous pourrez exercer votre métier avec des projets d'envergure et à forts enjeux ;
- Des valeurs employeurs partagées : solidarité, proximité, diversité, égalité professionnelle femme / homme, inclusion, transition écologique ;
- Un accueil privilégié : dispositif d'intégration avec temps dédié d'information et de découverte des équipements et des différents sites composant nos entités ;
- Une organisation du temps de travail qui favorise la bonne adéquation vie professionnelle / vie privée (poste ouvert au télétravail) ;
- Des opportunités de carrière : campagnes de promotion interne et d'avancement de grade annuelles avec un récent passage du taux d'avancement de grade à 100%, formations internes et externes sur vos thématiques métiers ou pour évoluer et déployer pleinement votre potentiel professionnel.

En synthèse, en nous rejoignant, vous pourrez vous épanouir au sein d'une entité dynamique, solidaire avec de belles valeurs dont les agentes et agents sont sincèrement investis au quotidien, au bénéfice des habitants et des habitantes du territoire de la Ville de Poitiers et de Grand Poitiers. C'est un métier qui fait sens !

<https://www.grandpoitiers.fr/emploi/liste-des-offres-demploi/un-ou-une-instructrice-des-autorisations-durbanisme-patrimoine-44445?>

Présentation de la structure

Le poste a pour objectif de renforcer la gestion administrative du Pôle Droit de l'Urbanisme qui a en charge l'instruction des dossiers d'autorisation du droit des sols de 40 communes de Grand Poitiers et accueille les pétitionnaires de la ville de Poitiers.

L'activité du Pôle Droit de l'Urbanisme se caractérise par un travail en équipe au quotidien et une grande polyvalence. Le poste est directement rattaché à la responsable de secteur.

Dans une logique d'urbanisme de projet ou urbanisme négocié, permettant de garantir la qualité des opérations de construction ou d'aménagement, les instructeurs des autorisations d'urbanisme du Pôle sont en capacité d'adopter une démarche de co-construction avec les porteurs de projet et l'ensemble des services techniques compétents.

Vos activités

- Assurer l'instruction des autorisations d'occupation du sol sur les communes de Grand Poitiers, et plus spécifiquement les demandes déposées en Site Patrimonial Remarquable, ce qui inclut :
 - o L'instruction des demandes d'autorisation du droit des sols complexes (sur la base du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur, du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et de PLUs communaux) ;
 - o La vérification de la complétude des dossiers ;
 - o Les consultations des services ou commissions intéressées pour lesquels un avis, un accord ou décision est nécessaire ;
 - o La vérification de la conformité du projet aux règles d'urbanisme en vigueur ;
 - o La rédaction et la préparation des majorations de délai d'instruction et les demandes d'incomplet ;
 - o Le respect des procédures et les délais réglementaires ;
 - o La rédaction de la proposition de décision ;
 - o L'instruction dématérialisée des actes ;
 - o L'échange avec les communes concernées qui restent responsables de la délivrance de ces actes ;
 - o Le calcul de la taxe d'aménagement pour la commune de Poitiers.
- Recevoir le public, généralement professionnel, afin :
 - o De conseiller sur la faisabilité des projets et de donner des renseignements d'ordre général en amont des projets ;
 - o De conduire une négociation dans le but de contribuer à l'émergence de projets de qualité, quand les projets sont engagés.
- Participer aux permanences de l'Architecte des Bâtiments de France sur le Site Patrimonial Remarquable de la ville de Poitiers dans le cadre du suivi des dossiers instruits.

Votre profil

Vous disposez d'une expérience de plusieurs mois dans l'instruction de toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme et présentez les compétences suivantes :

- Sens des relations humaines et du travail en équipe. Le contact avec le public requiert des capacités d'écoute et pédagogiques ainsi qu'un bon sens de la négociation ;
- Rigueur, méthode, organisation et savoir prioriser les urgences ;
- Connaissances en droit de l'urbanisme, droit de l'environnement, droit de la construction, lecture de plan, culture architecturale. La compréhension de l'histoire de l'urbanisme et de l'architecture, ainsi qu'une ouverture à tous les genres culturels, sont appréciés ;
- Connaissances des principes d'intégration paysagère et de la qualité architecturale des projets ;
- Capacités rédactionnelles ;
- Maîtrise des outils bureautiques courants (WORD et EXCEL) et de divers logiciels pour une instruction dématérialisée (Droit de Cité, XBUS, ...). Une expérience de l'utilisation des SIG sera appréciée.
- Des rudiments de droit administratif sont souhaités.

Conditions d'exercice des missions

- Poste ouvert au télétravail (2 jours maximum par semaine) ;
- Lieu de travail principal : Hôtel de Ville – 15 Place du Maréchal-Leclerc, 86000 Poitiers ;
- Permis B : L'agent doit pouvoir se déplacer sur le terrain sur tout le territoire de Grand Poitiers.

Conditions de recrutement

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, ce poste est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le Code Général de la Fonction Publique et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. De plus, en application du décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 et de la délibération n° 2009-0239 du 18 juin 2009, le poste peut être accessible aux contractuels à titre dérogatoire.

Les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent également prétendre à cet emploi par voie contractuelle (article L352-4 du Code Général de la Fonction Publique). Dans ce cadre, pour tout renseignement, merci de recontacter Monsieur Guillaume DUDOIGT, référent maintien dans l'emploi et handicap : frederic.surault@grandpoitiers.fr ou par téléphone au 05 49 52 36 68.

Rémunération

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle + participation mutuelle + prévoyance + CASC (Comité d'Activités Sociales et Culturelles).

Vous souhaitez plus de renseignements ?

Merci de contacter Anne-Leïla ASTIER, adjointe à la responsable du Pôle Droit de l'Urbanisme au 05 49 30 22 57 (anne.astier@grandpoitiers.fr), Eugénie GICQUEL, Directrice Urbanisme - Habitat - Foncier au 06.77.96.17.59 (eugenie.gicquel@grandpoitiers.fr) ou M. Damien GASTON - Chargé de recrutement au 07 89 54 42 99.

Notre offre vous intéresse ?

Les candidatures avec lettre de motivation, CV, copie des diplômes, (si statutaire dernier arrêté administratif) sont à adresser à :

Mme la Présidente de Grand Poitiers Communauté urbaine

Hôtel de la Communauté urbaine de Grand Poitiers

84 RUE DES CARMELITES

86000 POITIERS

ou par mail à recrutement@grandpoitiers.fr

Tout dossier incomplet ne sera pas étudié

✓ **POSTULER EN LIGNE**

GRAND POITIERS

84, rue des Carmélites

86 000 Poitiers

Tel : 05 49 52 35 35

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :

Ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi